

**ZEP SEPTIC DEFENSE CAN CASTP6**

Version 1.0

Date de révision 04/12/2017

Date d'impression 12/19/2018

**SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ**

Nom de la matière : ZEP SEPTIC DEFENSE CAN CASTP6

Numéro de la matière : CASTP6

**Détails concernant le fabricant ou le fournisseur**

Société : Zep Inc.

Adresse : 11627 - 178 Street  
Edmonton, Alberta T5S 1N6  
Canada

Téléphone : 404-352-1680

**Numéros d'appel d'urgence****Pour toute information sur la** : Services de conformité 1-877-428-9937  
**fiche technique****Pour toute urgence médicale** : Numéro gratuit 877-541-2016 - Tous les appels sont  
enregistrés**Pour toute urgence liée au** : CHEMTREC: 800-424-9300 - Tous les appels sont  
**transport** enregistrés.**Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation**

Utilisation recommandée : Entretien des renvois et égouts

Remarque : Ce produit est étiqueté comme un produit de consommation conformément au Règlement sur les produits chimiques et contenants de consommation (RPCCC) de Santé Canada. Les avertissements présentés ci-dessous dans cette Fiche signalétique (FS) sont conformes à la norme SIMDUT 2015 Règlement sur les produits dangereux (SGH - Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques). Les exigences d'étiquetage et d'avertissement des produits de consommation peuvent différer de celles requises pour la communication des risques d'après le SGH.

**SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS****Aperçu des urgences**

Aspect	solide
Couleur	brun
Odeur	Donnée non disponible

**Classification SGH**

Pas une substance ni un mélange dangereux.

**Éléments d'étiquetage SGH**

Pas une substance ni un mélange dangereux.

## ZEP SEPTIC DEFENSE CAN CASTP6

Version 1.0

Date de révision 04/12/2017

Date d'impression 12/19/2018

## SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

## Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS	Concentration [%]
carbonate de sodium	497-19-8	>= 5 - < 10

## SECTION 4. PREMIERS SECOURS

- Conseils généraux : Ne pas laisser la victime sans surveillance.  
S'éloigner de la zone dangereuse.  
Faire appel à une assistance médicale.  
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
- En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.  
Transférer la personne à l'air frais.  
Oxygène ou respiration artificielle si nécessaire.
- En cas de contact avec la peau : Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.  
Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes.  
Enlever les vêtements et les chaussures contaminés.  
Laver les vêtements avant de les remettre.
- En cas de contact avec les yeux : Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes.  
Enlever les lentilles de contact.  
Protéger l'oeil intact.  
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.  
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.  
NE PAS faire vomir sauf sur instructions d'un médecin ou d'un centre anti-poison.  
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- Principaux symptômes et effets, aigus et différés : Les effets peuvent être retardés, les symptômes peuvent inclure une irritation mineure des yeux ou de la peau.  
La surexposition peut provoquer une légère irritation des yeux ou de la peau.
- Avis aux médecins : Traiter les symptômes. Les symptômes peuvent être retardés.

## SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

## ZEP SEPTIC DEFENSE CAN CASTP6

Version 1.0

Date de révision 04/12/2017

Date d'impression 12/19/2018

Moyens d'extinction appropriés	: Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
Moyens d'extinction inappropriés	: Aucun(e) à notre connaissance.
Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	: Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
Produits de combustion dangereux	: On ne connaît aucun produit de combustion dangereux
Méthodes spécifiques d'extinction	: Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
Information supplémentaire	: Procédure standard pour feux d'origine chimique. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
Équipement de protection spécial pour les pompiers	: Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

## SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	: Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter la formation de poussière. Assurer une ventilation adéquate.
Précautions pour la protection de l'environnement	: Éviter que le produit arrive dans les égouts. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	: Ramasser et évacuer sans créer de poussière. Balayer et enlever à la pelle. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

## SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Conseils pour une manipulation sans danger	: Éviter la formation de particules respirables. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Équipement de protection individuel, voir section 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales. Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.
Conditions de stockage sûres	: Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

**ZEP SEPTIC DEFENSE CAN CASTP6**

Version 1.0

Date de révision 04/12/2017

Date d'impression 12/19/2018

Matières à éviter : Pas de matières à signaler spécialement.

---

**SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE****Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle**

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

**Mesures d'ordre technique** : Non applicable

**Équipement de protection individuelle**

- Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
- Protection des mains  
Remarques : Aucune protection particulière n'est exigée.
- Protection des yeux : Lunettes de sécurité
- Protection de la peau et du corps : Vêtements étanches  
Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.
- Mesures d'hygiène : Pratiques générales d'hygiène industrielle.

---

**SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

- Aspect : solide
- Couleur : brun
- Odeur : Donnée non disponible
- Seuil olfactif : Donnée non disponible
- pH : Donnée non disponible
- Point de fusion/point de congélation : Donnée non disponible
- Point d'ébullition : Donnée non disponible
- Point d'éclair :  
Non applicable
- Taux d'évaporation : Donnée non disponible
- Limite d'explosivité, supérieure : Donnée non disponible
- Limite d'explosivité, inférieure : Donnée non disponible
- Pression de vapeur : Donnée non disponible
- Densité de vapeur relative : Donnée non disponible
- Densité : 0.7 g/cm<sup>3</sup>
- Solubilité(s)

**ZEP SEPTIC DEFENSE CAN CASTP6**

Version 1.0

Date de révision 04/12/2017

Date d'impression 12/19/2018

---

Hydrosolubilité	: Donnée non disponible
Solubilité dans d'autres solvants	: non déterminé
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité	: non déterminé
Décomposition thermique	: Donnée non disponible
Viscosité	
Viscosité, cinématique	: Donnée non disponible

---

**SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

Réactivité	: Stable
Stabilité chimique	: Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	: Stable dans les conditions recommandées de stockage. Pas de dangers particuliers à signaler.
Conditions à éviter	: Donnée non disponible
Matières incompatibles	: Aucun(e).
Produits de décomposition dangereux	: Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ) Monoxyde de carbone

---

**SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****Effets potentiels sur la santé**

Condition médicale aggravée : Aucun(e) à notre connaissance.

Symptômes d'une surexposition : Les effets peuvent être retardés, les symptômes peuvent inclure une irritation mineure des yeux ou de la peau.

**Cancérogénicité:****IARC**

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

**ACGIH**

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène ni comme cancérigène possible par ACGIH.

**Toxicité aiguë**

## ZEP SEPTIC DEFENSE CAN CASTP6

Version 1.0

Date de révision 04/12/2017

Date d'impression 12/19/2018

### Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg  
Méthode: Méthode de calcul

### Composants:

#### **carbonate de sodium:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral Rat: 4,090 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 Rat: 5,750 mg/l  
Durée d'exposition: 2 h

### **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

#### Produit:

Résultat: Pas d'irritation de la peau

### **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

#### Produit:

Remarques: Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.

### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Donnée non disponible

### **Mutagénicité sur les cellules germinales**

Donnée non disponible

### **Cancérogénicité**

Donnée non disponible

### **Toxicité pour la reproduction**

Donnée non disponible

#### **carbonate de sodium:**

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Donnée non disponible

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Donnée non disponible

### **Toxicité par aspiration**

Donnée non disponible

### **Information supplémentaire**

#### Produit:

Remarques: Donnée non disponible

**ZEP SEPTIC DEFENSE CAN CASTP6**

Version 1.0

Date de révision 04/12/2017

Date d'impression 12/19/2018

**SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****Écotoxicité**

Donnée non disponible

**Persistance et dégradabilité**

Donnée non disponible

**Potentiel de bioaccumulation****Produit:**

Coefficient de partage: n- octanol/eau : Remarques: Donnée non disponible

**Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible

**Autres effets néfastes**

Donnée non disponible

**Produit:**

Information écologique supplémentaire : Donnée non disponible

**SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****Méthodes d'élimination**

Déchets de résidus : Ne pas jeter les déchets à l'égout.  
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.  
Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.  
Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

Emballages contaminés : Vider les restes.  
Éliminer comme produit non utilisé.  
Ne pas réutiliser des récipients vides.

**SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Transportation Regulation (TDG) / Règlement Pour Le Transport (TMD): (Canada):  
PAS RÉGLEMENTÉES COMME MARCHANDISES DANGEREUSES OU MATIÈRES DANGEREUSES

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IMDG (Vessel):  
PAS RÉGLEMENTÉES COMME MARCHANDISES DANGEREUSES OU MATIÈRES DANGEREUSES

## ZEP SEPTIC DEFENSE CAN CASTP6

Version 1.0

Date de révision 04/12/2017

Date d'impression 12/19/2018

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IATA (Cargo Air):  
PAS RÉGLEMENTÉES COMME MARCHANDISES DANGEREUSES OU MATIÈRES  
DANGEREUSES

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IATA (Passenger Air):  
PAS RÉGLEMENTÉES COMME MARCHANDISES DANGEREUSES OU MATIÈRES  
DANGEREUSES

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: 49 CFR (USA):  
PAS RÉGLEMENTÉES COMME MARCHANDISES DANGEREUSES OU MATIÈRES  
DANGEREUSES

Ce produit, tel que livré au consommateur, est conforme aux exigences d'emballage pour l'expédition par transport routier en vertu de la réglementation canadienne sur le Transport des marchandises dangereuses. Les autres classifications relatives au transport indiquées ci-dessus le sont uniquement à titre de référence et ne garantissent pas que l'emballage convient à l'expédition du produit en vertu de ces autres réglementations du transport.

---

### SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Ce produit a été classifié conformément aux critères de risque du RPD et la FS contient tous les renseignements qu'exige le RPD

#### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

**TSCA** Dans l'inventaire TSCA  
**LIS** Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

Pour de plus amples renseignements sur le type de notification exigé pour d'autres régions, veuillez communiquer avec le groupe réglementaire du fabricant.

#### Légende applicable aux acronymes d'inventaire et aux zones de validité :

TSCA (USA), LIS (Canada), LES (Canada)

---

### SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

WHMIS - GHS information sur l'étiquette:

Pas une substance ni un mélange dangereux.



**ZEP SEPTIC DEFENSE CAN CASTP6**

Version 1.0

Date de révision 04/12/2017

Date d'impression 12/19/2018

---

Version:	1.0
Date de révision:	04/12/2017
Date d'impression:	12/19/2018

Nous croyons que les présentes affirmations, informations techniques et recommandations sont fiables, mais elles sont fournies sans garantie d'aucune sorte. Les informations de ce document s'appliquent à ce composant spécifique tel que fourni. Elles peuvent ne pas être valides pour ce matériel si celui-ci est utilisé en combinaison avec n'importe quel autre composant. Il incombe à l'utilisateur de mener ses propres recherches pour déterminer la pertinence et l'applicabilité des informations fournies dans le cadre de ses besoins particuliers. La présente fiche technique a été élaborée par l'organisme des services de conformité désigné pour ce fabricant, fournisseur ou distributeur.

Produits des marchés Zep Inc. sous des noms de marques bien reconnaissables et bien établies telles que Zep®, Zep Commercial®, Zep Professional®, Enforcer®, National Chemical™, Selig™, Misty®, Next Dimension™, Petro®, i-Chem®, TimeMist®, TimeWick™, MicrobeMax®, Country Vet®, Konk®, Original Bike Spirits®, Blue Coral®, Black Magic®, Rain-X®, Niagara National™, FC Forward Chemicals®, Rexodan®, Mykal™ et différentes marques privées.